

Pour affichage

Offre d'emploi

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec



CONCOURS C-CP-25-26-04

Nous désirons combler un poste en remplacement à temps complet de
**Conseiller ou conseillère pédagogique en mathématique et sciences et technologie
au primaire et au secondaire**
Services éducatifs

(Centre administratif, 157 rue Saint-Louis, Montmagny)

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible (jusqu'au 30 juin 2026)

SEMAINE DE TRAVAIL

35 heures/semaine selon un horaire à déterminer
avec le supérieur immédiat

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Le directeur des services éducatifs

NATURE DU TRAVAIL

Le(la) conseiller(ère) pédagogique est responsable de conseiller et de soutenir les intervenants(es) des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

Concrètement, le conseiller ou la conseillère pédagogique au primaire :

- Conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et/ou collective pour appuyer l'action quotidienne;
- Anime des équipes collaboratives et apporte son expertise en communauté d'apprentissage professionnelle;
- Collabore à l'application des programmes et de la progression des apprentissages, conseille les enseignants(es) ainsi que la direction relativement à l'interprétation de ces programmes;
- Conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme;
- Conseille les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation;
- Connait et conseille les enseignants sur les différentes pratiques efficaces pour répondre aux besoins du plus grand nombre d'élèves;
- Conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement et collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens;
- Collabore aux travaux en lien avec le passage primaire-secondaire;

- Travaille en collaboration et en complémentarité avec les autres conseillers pédagogiques;
- Assume toutes autres responsabilités compatibles à sa fonction.

QUALIFICATION REQUISE

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.

EXIGENCE

Posséder une voiture pour effectuer des déplacements dans les écoles du territoire.

ATOUTS

- Détenir un diplôme de deuxième cycle dans un programme approprié à l'emploi;
- Connaissance développée du Programme de formation de l'école québécoise du primaire, de la progression des apprentissages et des cadres d'évaluation;
- Maîtrise des contenus et des stratégies propres à la didactique, notamment celle de la mathématique;
- Capacité de travailler en équipe;
- Leadership et habileté en animation de groupes
- Créativité, capacité d'adaptation, polyvalence et autonomie;
- Diplomatie, écoute et empathie;
- Intérêt manifeste pour la formation continue et l'innovation pédagogique.

TRAITEMENT

Entre 30,27 \$ et 56,32 \$ selon la scolarité et l'expérience pertinente.

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et en indiquant le numéro du concours dans l'objet du courriel, au plus tard le **19 mars 2026 à 8h**, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le 11 mars 2026

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaire au csscotesud.gouv.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.